

## APPEL DE CANDIDATURES

**Vice-doyenne adjointe ou vice-doyen adjoint du site de formation de Rimouski**

**Programme de doctorat en médecine de premier cycle**

**Vice-décanat aux études médicales doctorales**

**Faculté de médecine de l'Université Laval**

---

### Contexte

La mission du vice-décanat aux études médicales doctorales est d'assurer la qualité pédagogique du doctorat en médecine. Dans le but d'exposer davantage de futures et futurs médecins à la pratique médicale en région, le programme a actualisé un projet en collaboration avec le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (CISSS BSL) et de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), qui permet annuellement à 24 étudiantes et étudiants admis au programme de compléter la portion pré-externat de leur formation médicale dans un site d'enseignement intégré à l'Hôpital Régional de Rimouski.

La Faculté de médecine de l'Université Laval est à la recherche d'une ou d'un médecin pour s'impliquer à titre de responsable du site de formation du doctorat en médecine à Rimouski.

La nomination serait pour une période de quatre ans avec la possibilité d'un renouvellement pour une même période.

### Titre et unité de rattachement

La personne responsable du site de formation de Rimouski porte le titre de vice-doyenne adjointe ou de vice-doyen adjoint (VDA). La personne est rattachée au vice-décanat aux études médicales doctorales et travaille sous l'autorité du vice-doyen aux études médicales doctorales. La ou le VDA travaille en étroite collaboration avec l'équipe de direction du programme (direction de programme, direction du préexternat, responsable de l'externat longitudinal intégré (ELI) du site et plusieurs autres personnes collaboratrices).

La ou le vice-doyen adjoint participe (virtuellement ou en présentiel) aux rencontres des comités de la direction de programme, notamment :

- 1) comité de gestion (hebdomadaire)
- 2) comité de suivi du programme (aux trois semaines)
- 3) comité de programme (cinq par année)
- 4) comité des responsables de cours (deux par année)
- 5) comité aviseur du préexternat

## Tâches

La ou le VDA est responsable de la gestion du programme du préexternat sur le site de Rimouski. Ce qui suit constitue une liste non exhaustive des tâches, lesquelles pourraient évoluer pour répondre aux besoins du programme. Ces tâches se déclinent sous quatre grandes responsabilités.

1 – La ou le VDA est responsable du suivi du déploiement du programme du préexternat sur le site. À ce titre, la personne :

- participe au suivi des résultats du projet de délocalisation ;
- participe au suivi de l'agrément en lien avec la délocalisation.

2 – La ou le VDA est responsable du bon déroulement des activités d'enseignement sur le site. À ce titre, la personne :

- veille à l'application des règlements et des décisions de la direction de programme ;
- s'assure de maintenir une équivalence aux deux autres sites de formation du programme ;
- s'assure que le site est conforme aux normes d'agrément applicables, notamment en ce qui a trait à l'expérience étudiante et à la qualité des activités de formation ;
- encadre le personnel de soutien du site ;
- supporte les professionnelles et les professionnels du site ;
- s'assure de maintenir l'offre de stages du milieu pour les préexternes (Introduction à la clinique, stages optionnels et de recherche) ;
- participe au recrutement des ressources professorales locales lorsque nécessaire (superviseures ou superviseurs SDC, monitrices ou moniteurs des cours en petits groupes, etc.).

3- La ou le VDA est responsable de l'encadrement des étudiantes et des étudiants du site. À ce titre, la personne :

- assure la liaison avec l'association étudiante du site ;
- anime la portion locale des rencontres et activités officielles du programme (accueil des nouvelles personnes admises, rencontres programme, cérémonie des sarraus) ;
- supporte les étudiantes et les étudiants en situation d'urgence ;
- encadre les activités locales d'intégration des nouvelles et des nouveaux étudiants ;
- encadre le suivi des étudiantes et des étudiants en difficulté académique et s'assure du maintien d'un bon soutien à leur réussite.

4 - La ou le VDA est responsable est responsable d'assurer la liaison et la coordination avec les partenaires locaux (CISSS et UQAR). À ce titre, la personne :

- participe aux comités locaux pertinents ;
- veille au respect des ententes.

## **Soutien**

La ou le vice-doyen adjoint bénéficia du soutien du vice-doyen aux études médicales doctorales, de l'équipe de direction du programme et du soutien du personnel de gestion des études (professionnel et de soutien) sur le site.

La personne dispose d'un bureau fermé situé dans le pavillon d'enseignement de la médecine de Rimouski.

## **Qualités et attitudes requises**

La ou le vice-doyen adjoint est localisé à Rimouski. La personne assure un leadership dans la gestion du site et l'encadrement des étudiantes et des étudiants. Elle est à l'affût de pratiques novatrices ayant pour objectif l'amélioration continue de la qualité du programme. Elle est ouverte, rassembleuse et contribue de manière exemplaire à la qualité de la formation. Elle mobilise le corps enseignant du site. De plus, les étudiantes et les étudiants sont signifiants pour elle.

Ce poste est régulier et à temps partiel (2 jours par semaine).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir, en format électronique, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, et ce, **avant 16 h, le 16 janvier 2026** à l'attention du vice-doyen aux études médicales doctorales :

**Marc Bouchard**

**Vice-doyen aux études médicales doctorales**

[vd.vdemd@fmed.ulaval.ca](mailto:vd.vdemd@fmed.ulaval.ca)

L'entrée en fonction est souhaitée à l'hiver 2026

Valorisant l'équité, la diversité et l'excellence, l'Université Laval s'engage fermement à offrir, à l'ensemble de son personnel, un milieu de travail et de vie empreint d'une culture inclusive. Pour l'Université Laval, la diversité est source de richesse et nous encourageons les personnes qualifiées de toute origine, tout sexe, orientation sexuelle, identité ou expression de genre ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.

L'Université Laval souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi (<https://www.rh.ulaval.ca/travailler-a-luniversite-laval/notre-culture-de-vivre-ensemble>) pour les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique, les autochtones et les personnes handicapées. Veuillez noter que des mesures d'adaptation des outils de sélection peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins, et ce, en toute confidentialité. Conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera accordée aux personnes qualifiées ayant le statut de citoyen canadien ou de citoyenne canadienne ou de résidente permanente ou de résident permanent.